L'ÉCLAIRAGE D'ISABELLE LEROUX :

L'ACCEPTABILITÉ LOCALE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Maître de conférences en sciences économiques à l'université d'Angers, **Isabelle Leroux** s'intéresse à l'impact économique et social des prisons au sein des territoires. Elle étudie également les mécanismes de persuasion utilisés pour les projets pénitentiaires et leurs effets sur l'acceptabilité de ces projets.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE SES RECHERCHES À PROPOS DES RÉSISTANCES À L'IMPLANTATION D'ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET DES MOYENS DE LES DÉPASSER ?

En réponse aux prisons, le NIMBY se manifeste de plusieurs façons :

- Il prend la forme d'un rejet et traduit des peurs liées à l'imaginaire de la prison.
- Les projets d'implantation de prisons font émerger des craintes vécues comme des menaces. Toutefois la perception des risques liés à la proximité d'un établissement pénitentiaire est souvent surestimée. Par exemple, le risque d'évasions qui tourneraient mal - pourtant très rares - est souvent craint.

Le phénomène NIMBY découle en grande partie d'un manque d'information et de dialogue

- L'absence d'anticipation ou de dialogue avec les riverains tend à occasionner un sentiment d'injustice. Ce sentiment peut conduire à des actions de rejet de plus grande ampleur (pétitions, interpellation des pouvoirs publics, constitution d'associations anti-prison…).
- Lorsque les prisons s'implantent sans dialogue préalable ou avec une présentation erronée des impacts attendus, les maires font régulièrement face à des problèmes d'acceptabilité *ex post*, lorsque les prisons sont en fonctionnement. Un travail de pédagogie auprès des populations est nécessaire pour anticiper les conflits et favoriser l'acceptabilité.

La prison peut être bénéfique pour le territoire d'implantation et pour la société plus largement

- Lorsqu'elle s'inscrit dans un projet de territoire pensé en amont et en concertation avec les autres acteurs du territoire, notamment les collectivités locales. Cette concertation doit porter sur différents axes : développement économique, accès aux services et aux aménagements, développement social, lien avec les associations, identité territoriale…
- Lorsque le projet fait l'objet d'une coordination à différents niveaux (local, départemental, régional, national) pour définir les modalités d'implantation et de relation au territoire. Cela permet également de déterminer quelles compétences devront être mobilisées par chaque niveau.
- Lorsque les habitants et le monde associatif sont impliqués afin d'expliquer comment l'établissement s'inscrit dans le projet de territoire, d'en présenter les bénéfices de façon réaliste et de les rassurer.

Pour aller plus loin :

Isabelle Leroux (1er décembre 2021) : France : la prison, une entreprise comme une autre ? Série Quartier Libre (1), Partenariat Prison Insider et Rescaled. https://www.prison-insider.com/articles/france-la-prison-une-entreprise-comme-une-autre

Isabelle Leroux et Éric Rigamonti: (2020). "Les nouvelles prisons françaises, objets de développement économique local ? Socio-économie des impacts sur la commune d'accueil et nouveaux enjeux de territorialité», Criminocorpus, Espaces de détention : territoires, patrimoines et lieux vécus. http://journals.openedition.org/criminocorpus/7471

Éric Rigamonti et Isabelle Leroux (2018). « L'inefficience des partenariats public-privé appliqués aux prisons françaises », Revue d'économie industrielle, 162, pp.9-125. https://journals.openedition.org/rei/7093

Isabelle Leroux et Éric Rigamonti (2017) « Pour une lecture institutionnaliste de l'acceptabilité locale d'un établissement carcéral », Économie et institutions, 25. https://doi.org/104000/ei.5866

Isabelle Leroux (2017). Interviewée par Yann Thompson, «Pourquoi certaines communes rêvent d'accueillir une prison et d'autres en font des cauchemars ?», Francetvinfo. https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/enquete-franceinfo-pourquoi-certaines-communes-revent-d-accueillir-une-prison-et-d-autres-en-font-des-cauchemars_2251279.html